

# CHÂTEAU D'AUVERS

# IRISIADES

FÊTE DES FLEURS, DES PLANTES ET DES ARTS

26 & 27 MAI 2012



CONCOURS PHOTO  
« Les Artistes »

SITE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-D'OISE

## LES IRISIADES

Fort du **succès de ses trois premières éditions**, le Château d'Auvers-sur-Oise reconduit les **samedi 26 et dimanche 27 mai 2012** les IRISIADES :

Cette unique fête des fleurs, des plantes et des arts, qui a pour écrin le parc de cinq hectares et les jardins du château, s'affirme comme un **lieu d'expositions, de rencontres et d'animations centrées sur le végétal et les arts**. Chaque année, à cette occasion, le Château accueille des **artisans pépiniéristes**, des **spécialistes en art floral**, **en sculpture sur fruits et légumes**, ainsi que des **artistes d'univers différents** (sculpteurs, photographes, musiciens).

**En 2012, l'évènement se déploiera autour du thème :**

### « *Artistes au jardin* »

Les artistes invités investiront l'espace du parc parmi les pépiniéristes, avec des œuvres créées spécialement pour l'occasion. Art floral, photographie et sculpture sur fruits et légumes seront à nouveau au programme cette année, pour le plus grand plaisir des amateurs et initiés, avec de belles surprises en perspective.

## LE CONCOURS PHOTO 2012 : « Les Artistes »

Les trois premières éditions de ce concours ont connu un vif succès. La qualité des photos présentées, alliée aux ateliers photographiques proposés pendant ces deux journées, ont largement contribué à la réussite de cette animation.

*Pour cette édition 2012, l'organisation se fera en partenariat avec les clubs « Villepreux Image Pixel » (VIP) adhérents de la Fédération Photographique de France, la société Kerpix, distributeur de la marque Tarmac et d'accessoires photos et multimédias.*

**Le concours photo** est ouvert à tous les passionnés amateurs de photographie. Il est destiné, tant aux adultes qu'aux enfants (- de 16 ans). Ce sera l'occasion pour vous, de présenter vos œuvres inédites. Ce concours bénéficiera d'une large communication.

**Laissez votre imagination s'emballer et votre œil aguerri capter les mouvements, les émotions, les vibrations...**

## À vos objectifs !

## REGLEMENT DU CONCOURS

- [Article 1 : Comment participer ?](#)

Envoyer vos photos **par mail**, pour les deux catégories, adultes ou enfants (-16 ans) **avant le 4 avril 2012** à l'adresse : [concoursphoto@chateau-auvers.fr](mailto:concoursphoto@chateau-auvers.fr)

Attention : La date de réception du mail fera foi.

- [Article 2 : Catégories et thème](#)

**2 catégories** : Adultes et Enfants ( - 16 ans)

Un seul thème : **Les Artistes..**

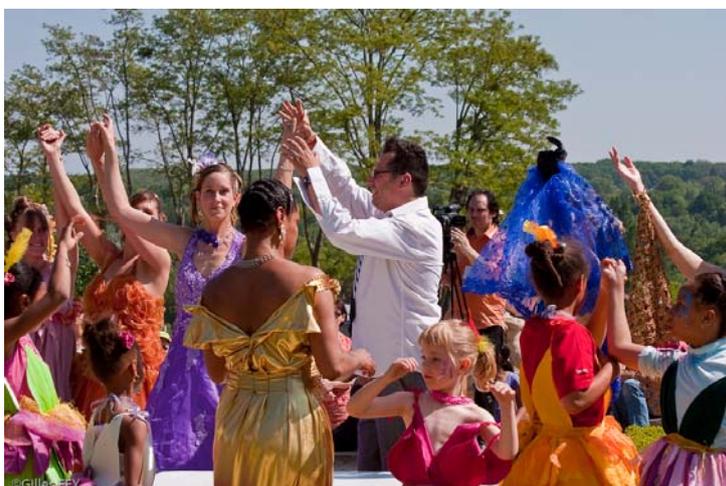
- [Article 3 : Calendrier](#)

**Réception des photos papier des candidats finalistes sélectionnés** : avant le **22 mai 2012** (photo papier 21 x 29,7 cm montée sous passe-partout 30 x 40 cm. Mentionner derrière la photo votre nom ainsi que le titre de la photo). *Attention les clichés seront encadrés pour exposition pendant le week-end des Irsiades. Merci de veiller à limiter l'épaisseur du passe-partout.*

Les participants finalistes devront récupérer leur photo papier le *27 mai 2012 à partir de 18 h*

**Sélection du public Facebook** : *Du 5 avril au 14 mai 2012 jusqu'à 10 h*

**Remise des prix** : *le dimanche 27 mai 2012 à 11 h 00*



- [Article 4 : Cahier des charges](#)

Photo par mail **avant le 4 avril 2012** : 1024 x 768 compressé en JPEG qualité maximum, mentionnant : son nom, prénom, nom de la photo.jpg

*Exemple : pierre.durand.irisenhiver.jpg*

Nombre de photos présentables : 2 photos par candidat.

Le texte du message devra faire état des mentions suivantes :

Nom et prénom du candidat

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Email

- [Article 5 : Conditions](#)

Ce concours est gratuit et n'implique aucune obligation d'achat pour les participants.

Le fait même de participer au concours photo implique l'acceptation des conditions du règlement du concours. Les participants autorisent les organisateurs à éventuellement utiliser leur photographie, et à citer leur nom à l'occasion d'expositions, d'annonces presse ou tout autre événement ayant trait à la promotion de la ville ou du site du Château d'Auvers. Toutefois, ils pourront nous indiquer par écrit leur volonté de ne pas voir leurs clichés utilisés à ces fins.

Les photographies seront mises en ligne sur la page Facebook du Château d'Auvers. Elles seront soumises au vote des fans afin de décerner un prix du public Facebook à l'artiste dont la photographie aura été la plus appréciée. Le candidat s'engage à accepter la publication de ses photographies sur le site Facebook. Toutefois les participants peuvent nous indiquer par écrit leur volonté de pas voir leurs clichés diffusés sur la page.

Toute participation d'une personne au concours est subordonnée à sa qualité d'auteur des photographies. Le participant atteste sur l'honneur de sa qualité d'auteur de la ou des photographies qu'il envoie.

La participation est strictement nominative (limitée à une seule par personne, même nom, même adresse), il est donc interdit d'y participer sous plusieurs pseudos ou pour le compte d'autres personnes.

Les frais de participation au concours (par exemple les frais de connexion internet pour les participants qui ne disposent pas d'une connexion illimitée) sont à la charge du participant.

Chaque photographie envoyée doit faire l'objet d'une autorisation d'exploitation préalable du photographe et implique que les photographies sont des créations originales libres de droit.

La participation à ce concours photo implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement, et la renonciation à tout recours contre les décisions prises par l'Organisateur et le Jury de l'opération.

Toute participation incomplète, illisible, envoyée après la date limite ou sous une autre forme que celle prévue sera considérée comme nulle. La participation par voie postale est exclue. Le résultat des délibérations sera communiqué à l'adresse mail d'envoi des photos.

Pour les mineurs, une autorisation parentale sera demandée.

Sur les cartels, figureront le nom de l'auteur ainsi que le nom de la photo.

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la mauvaise utilisation ou du dysfonctionnement des serveurs, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique, ou de non réception des photos liée à un envoi autre que par la procédure de transfert prévue dans le cadre du présent concours.

#### • Article 6 : Droits des photos

Le participant déclare, être l'auteur des photos, ne pas avoir cédé le droit de les exploiter à titre exclusif à des tiers, décharge l'organisateur de toute revendication ou réclamation tenant à la propriété matérielle qu'incorporelle des photos.

Les photographies ne devront pas présenter de caractère obscène, violent, dangereux, raciste, contraire à l'ordre public, susceptible de nuire à l'épanouissement des mineurs ou porter atteinte à la dignité des personnes ni faire l'apologie des crimes contre l'humanité.

Le participant assume l'entière responsabilité du contenu (objets de stylisme, immeubles, personnes...) des images qu'il propose à la société organisatrice.

En tout état de cause, le participant s'engage à proposer une photographie ou des photographies dont l'image respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers et l'ensemble des législations en vigueur et qui sont, d'une manière générale, conformes à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

Le participant garantit l'organisateur contre toute action en justice qui pourrait être engagée du fait de la photographie qu'il a créée.

## • Article 7 : Le jury

Il sera composé, sous l'égide d'un commissaire général, de :

- Jury lauréat du concours photo 2011
- Jury SEM Château d'Auvers.
- Jury Club photo Villepreux Images Pixel.

L'organisateur garantit aux participants l'impartialité, la bonne foi, et la loyauté des membres du jury.

Le jury s'organise comme il l'entend dans le cadre de ses travaux, statue souverainement, aucun recours contre ses décisions ne pourra être admis.

Les organisateurs prendront le plus grand soin des épreuves, mais déclinent toute responsabilité en cas de dommages, perte ou vol.

### Le jury du prix Facebook :

Il se composera des fans de la page Facebook du Château d'Auvers-sur-Oise.

Chaque fan ne peut voter qu'une seule fois. Les votes des fans seront comptabilisés en fonction du nombre de personnes qui auront cliqué sur le lien « j'aime » situé en dessous de la photo.

Aucun recours contre les votes ne pourront être admis.

## • Article 8 : Les prix

Prix attribués et récompenses :

- 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> récompense par catégorie (adultes ou enfants)
- Les coups du cœur du jury
- Le prix du public Facebook
- et d'autres récompenses...

Les gagnants recevront leur prix le 27 mai 2012 à 11 h 00 durant les Iriadiades d'Auvers. Leur présence est donc obligatoire pour prétendre à recevoir ce prix. Aucun envoi ou échange ne sera admis. Les gagnants ne pourront pas demander à recevoir la contrepartie de leurs lots en espèces.

## • Article 9 : Renseignements et inscriptions

**Téléphone :** 01.34.48.48.48. ou 01.34.48.48.35.

**Adresse mail :** [concoursphoto@chateau-auvers.fr](mailto:concoursphoto@chateau-auvers.fr)

## **PRIX FACEBOOK DU PUBLIC !!!**

Fort du succès rencontré lors des deux premières éditions, le Château d'Auvers proposera d'associer ses nombreux fans en leur laissant choisir leur photo « *coup de cœur* » !

À l'occasion du concours photo des *Irisiades* 2012, les photos des candidats seront mises en ligne, sur la page Facebook du Château d'Auvers, du **mardi 5 avril 2012 au lundi 14 mai 2012 jusqu'à 10 h 00**.

Les fans du Château seront invités à voter pour leurs photos préférées en cliquant sur le lien « j'aime » situé en-dessous de celles-ci, dans le dossier :

**Le prix du public Facebook récompensera la photographie la plus appréciée des fans, et sera remis le dimanche 27 mai 2012 à 11 h 00.**

### **Attention !**

Pour voter sur la page Facebook du Château d'Auvers, il faut au préalable « **devenir fan** ». Pour cela, cherchez la page du Château d'Auvers sur le site Internet : [www.facebook.com](http://www.facebook.com) et cliquez sur le lien « **Devenir fan** ».

**N'hésitez pas à devenir « fan » et inviter votre entourage à faire de même pour vous soutenir lors de ce concours !**

*Frédéric Lavie - Accouplement*  
*Lauréat du Concours Photo Adultes Prix Facebook 2011*



*Quentin Galliot - Fleur de Lotus*  
*Lauréat du Concours Photo Enfants*  
*Prix Facebook 2011*

**1 SEMAINE POUR 2**  
**DANS UN VILLAGE VACANCES**  
*1 WEEK FOR 2 IN A HOLIDAYS CLUB*

**GAGNEZ / TO WIN**

Séjour d'une semaine en France pour deux personnes, valable pour les années civiles 2012/2013 hors période de vacances scolaires (compris dans le séjour : la pension complète et l'animation – Non compris dans le séjour : transport, dépenses à caractère personnel, les pourboires et la taxe de séjour à régler sur place).



**TOURISTRA VACANCES** : [www.touristravacances.com](http://www.touristravacances.com)

**LACROIX**  
Notre passion vous transporte



**tamrac**

**THIERRY DANIEL**, Sculpteur spécialisé dans le laiton, le métal et l'acier, réalise pour le Château d'Auvers ce magnifique trophée à l'emblème de l'Iris, fleur chère aux Impressionnistes et mise à l'honneur lors des Iriadiades.

Retrouvez **THIERRY DANIEL** sur [www.farea.com/atists\\_createurs/daniel\\_sculptures\\_laiton\\_daniel\\_thierry.php](http://www.farea.com/atists_createurs/daniel_sculptures_laiton_daniel_thierry.php)



**LA POSTE**



**Ces lots sont généreusement offerts par nos partenaires qui soutiennent l'événement depuis sa création.**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Ouverture au public

Les samedi 26 et dimanche 27 mai 2012 de 10h00 à 18h00\*

\*dernières entrées

## Tarif

4 € par visiteur - Gratuit pour les moins de 12 ans

## Pour nous contacter

Château d'Auvers-sur-Oise

Rue de Léry, BP 21

95430 Auvers-sur-Oise

Tel : 33 (0)1 34 48 48 37 / Fax : 33 (0)1 34 48 48 44

Mail : [parcetjardin@chateau-auvers.fr](mailto:parcetjardin@chateau-auvers.fr)

Retrouvez le Château sur : [www.chateau-auvers.fr](http://www.chateau-auvers.fr)



## Pour vous rendre au Château d'Auvers

### **- En voiture**

Depuis Paris, prendre l'A86/A15 direction Cergy-Pontoise, puis l'A115 direction Beauvais

Sortie Méry-sur-Oise, direction Château d'Auvers

**Parking gratuit de 200 places**

### **- En train**

**Train direct de Gare du Nord à Auvers-sur-Oise tous les week-ends et jours fériés  
du 31 mars au 28 octobre 2012.**



## Restauration

**Sur place dans notre restaurant l'Impressionnist' Café**

**Sur réservation au 33 (0)1 34 48 48 56**

**LAUREATS 2011**  
**Thème : La Nature**



**1er Prix - Catégorie Adultes**  
**Perles de Rosée - Didier Massé**



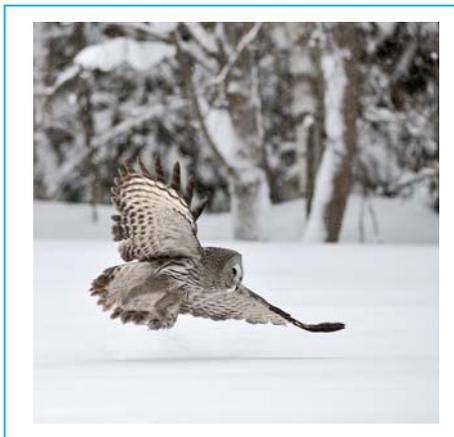
**1er Prix - Catégorie Enfants**  
**Clématites - Raphaël Follana**



**2ème Prix - Catégorie Adultes**  
**Caprice de Désert - Gilbert Sinègre**



**2ème Prix - Catégorie Enfants**  
**Chaton - Raphaël Follana**



**3ème Prix - Catégorie Adultes**  
**Chouette Lapone - Jean-Pierre Mériaux**



**3ème Prix - Catégorie Enfants**  
**Gwin Zegal - Niels de Fraguier**

# Vous avez manqué les Irsiades 2011 ?



Ne ratez pas  
l'édition 2012 !



les 26 et 27 mai